ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART ET ARTS MÉDIATIQUES

optique culture

numéro 44 octobre 2015

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Les acquisitions d'œuvres d'art de musées, entreprises et institutions en 2012-2013 et 2013-2014

CHRISTINE ROUTHIER *chargée de projet, OCCQ*

Faits saillants

- En 2013-2014, les institutions muséales, les principales entreprises collectionneuses et les six plus grandes municipalités du Québec ont acheté pour 16,2 M$ d'œuvres d'art, ce qui est supérieur à la dépense annuelle moyenne des cinq dernières années (8,5 M$).
- Pour l'ensemble de ces établissements, les achats d'œuvres d'artistes du Québec constituent seulement 23 % des 16,2 M$ dépensés en 2013-2014. Cette proportion est bien en dessous de celle généralement observée lors des années antérieures (à titre d'exemples, 62 % en 2010-2011 et 58 % en 2011-2012).
- En 2013-2014, le montant des achats d'œuvres d'art faits par les institutions muséales (3,5 M$) est plus élevé qu'au cours des dernières années. En 2012-2013, ces achats étaient descendus jusqu'à 1,0 M$.
- Les œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales du Québec en 2012-2013 (37,9 M$) et en 2013-2014 (35,5 M$) ont une valeur supérieure à celle enregistrée lors des années précédentes.

L'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec réalise chaque année l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art*. Il s'agit de recueillir des données sur le nombre et la valeur des œuvres d'art acquises par quatre types d'établissements : les institutions muséales, les entreprises qui possèdent une collection d'art, les six plus grandes municipalités du Québec et les établissements assujettis à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*. Ce bulletin analyse les résultats de l'enquête pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Le lecteur trouvera sur le site de l'Observatoire les tableaux statistiques présentant les résultats des années antérieures.

Québec

Table des matières

3 En 2013-2014, la valeur des achats dépasse la moyenne annuelle

5 Des achats faits principalement auprès de galeries

6 Importance des achats hors Québec

7 Les caractéristiques des œuvres achetées

11 Les musées ont reçu pour 36 M$ d'œuvres d'art en dons

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
M	Million
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
–	Néant ou zéro
$	En dollars
x	Donnée confidentielle

Notes méthodologiques

Les statistiques présentées dans ce bulletin ont été obtenues en compilant des renseignements provenant de quatre catégories d'établissements :

- trente institutions muséales (essentiellement des musées, auxquels s'ajoutent quelques artothèques et centres d'exposition possédant une collection d'art)[1] ;
- vingt-neuf entreprises (y compris des sociétés d'État) qui possèdent une collection d'art et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres sur une base régulière ;
- les six plus grandes municipalités du Québec quant à la taille de la population ;
- les établissements ayant acquis des œuvres d'art public en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*[2] (politique dite « du 1 % »). Leurs renseignements ont été transmis à l'Observatoire par le ministère de la Culture et des Communications qui gère la politique.

Sur les 145 établissements visés au total en 2013-2014, 24 ont indiqué n'avoir acquis aucune œuvre d'art, ce qui fait que les résultats concernent 121 établissements ayant acheté ou reçu en dons des œuvres d'art originales. Les données relatives à l'exercice financier 2013-2014[3] des établissements ont été recueillies par l'Institut de la statistique du Québec au cours du printemps et de l'été 2015, à l'aide d'un questionnaire. Ce questionnaire est soumis aux répondants en format Web à remplir en ligne, mais ces derniers peuvent aussi, s'ils le désirent, utiliser une version en papier à retourner par la poste. Le questionnaire porte sur le nombre, la valeur et les caractéristiques des œuvres d'art achetées ou reçues en dons.

Définitions

Œuvre d'art originale

Exemplaire premier ou unique d'une œuvre d'art (peinture, sculpture, dessin, verre d'art, etc.), cet exemplaire portant généralement la signature de l'artiste auteur de l'œuvre. Sont aussi considérés comme des œuvres originales les exemplaires produits en série limitée (comme des lithographies, des photographies, etc.) lorsque chaque exemplaire de la série est numéroté et signé de la main de l'artiste. Enfin, sont considérés comme des œuvres originales les exemplaires d'une œuvre d'art médiatique comme une vidéo d'art ou une œuvre numérique, par exemple.

Œuvre d'art public

Œuvre d'art originale conçue pour être intégrée à l'architecture d'un édifice ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.).

1. À partir de la liste de toutes les institutions muséales du Québec, l'Observatoire a retenu les institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Sont assujettis à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* tous les projets de construction de 150 000 $ et plus entrepris par le gouvernement du Québec, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État.
3. Les dates de début et de fin de cet exercice financier varient selon les établissements. Pour chaque établissement, la période retenue est un exercice financier complet (12 mois) terminé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014.

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

ROUTHIER, Christine (2015). « Les acquisitions d'œuvres d'art de musées, entreprises et institutions en 2012-2013 et 2013-2014 », *Optique culture*, n° 44, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, octobre, 12 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

En 2013-2014, la valeur des achats dépasse la moyenne annuelle

Parmi les établissements interrogés par l'Observatoire au sujet de leurs acquisitions d'œuvres d'art, 104 ont acheté des œuvres en 2013-2014, soit 12 entreprises possédant une collection d'art, 8 institutions muséales, 4 grandes municipalités et 80 établissements assujettis à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* du gouvernement du Québec.

Les achats des entreprises, musées et municipalités

Lorsqu'on met ensemble les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités, on obtient un total de 1 070 œuvres achetées en 2013-2014 pour une valeur de 16,2 M$. Comme on le voit à la figure 1, la valeur totale des achats de cet ensemble d'établissements varie beaucoup d'une année à l'autre et, lorsqu'on la compare aux années précédentes, l'année 2013-2014 se révèle être une année de forte dépense pour les acquéreurs. En effet, le montant de 16,2 M$ est nettement supérieur à la dépense annuelle moyenne des cinq dernières années, qui s'établit à 8,5 M$ (tableau 1).

Mentionnons qu'en ce qui concerne les institutions muséales, elles ont acheté au total pour 3,5 M$ d'œuvres d'art en 2013-2014. Il s'agit d'une remontée puisque, comme on le voit à la figure 8, la valeur des achats des institutions muséales a été plus faible au cours des quatre années précédentes, descendant même jusqu'à 1,0 M$ en 2012-2013. Rappelons toutefois que les institutions muséales ne comptent pas uniquement sur l'achat d'œuvres pour enrichir leurs collections. En fait, c'est surtout grâce aux œuvres reçues en dons qu'elles font leurs acquisitions. Ainsi, en 2013-2014, les achats représentent seulement 9 % de la valeur totale des acquisitions des institutions muséales, le reste de la valeur (91 % ou 35,5 M$) étant attribuable aux œuvres reçues en dons (tableau 8).

La politique du 1 %

Une mesure adoptée par le gouvernement du Québec en 1961 veut que, lorsque des projets de construction de bâtiments publics ou d'aménagement de sites publics sont entrepris par des ministères ou organismes gouvernementaux ou par des personnes ou organismes subventionnés par l'État, environ 1 % du budget soit consacré à l'intégration d'une œuvre d'art créée par un artiste du Québec. Il s'agit de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, communément appelée « politique du 1 % », à laquelle sont assujettis les projets de construction à budget de 150 000 $ et plus.[1]

Chaque année, en vertu de la politique du 1 %, une centaine d'œuvres d'art public sont intégrées dans des écoles, hôpitaux, bibliothèques, complexes sportifs, etc. Il faut préciser que pour les établissements acquéreurs, les budgets consacrés aux œuvres incluent leur conception, leur fabrication et leur intégration au bâtiment ou au site. Le concept de *valeur des achats*, que nous utilisons dans le cas des œuvres acquises par les entreprises collectionneuses ou les musées, n'est donc pas tout à fait applicable aux œuvres acquises en vertu de la politique du 1 %. On parlera plutôt de *budget des œuvres intégrées*. Néanmoins, il s'agit bel et bien d'acquisitions d'art dans un contexte institutionnel et ces acquisitions jouent un rôle important dans le système de l'art au Québec, notamment parce qu'elles impliquent des revenus pour les artistes d'ici. Il est donc fort pertinent d'en faire mention dans cette étude.

En 2013-2014, 120 œuvres ont été intégrées à des bâtiments ou à des sites publics en vertu de la *Politique d'intégration des arts* du gouvernement du Québec. Les budgets consacrés à la réalisation et à l'intégration de ces œuvres totalisent 9,7 M$, ce qui est supérieur au montant annuel moyen des cinq dernières années (8,0 M$) (tableau 1).

1. Pour plus de détails sur cette politique, voir le site du ministère de la Culture et des Communications. [En ligne]. [http://www.mcc.gouv.qc.ca/84-1.html]

Figure 1 **Valeur des achats d'œuvres d'art de différents types d'établissements, Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

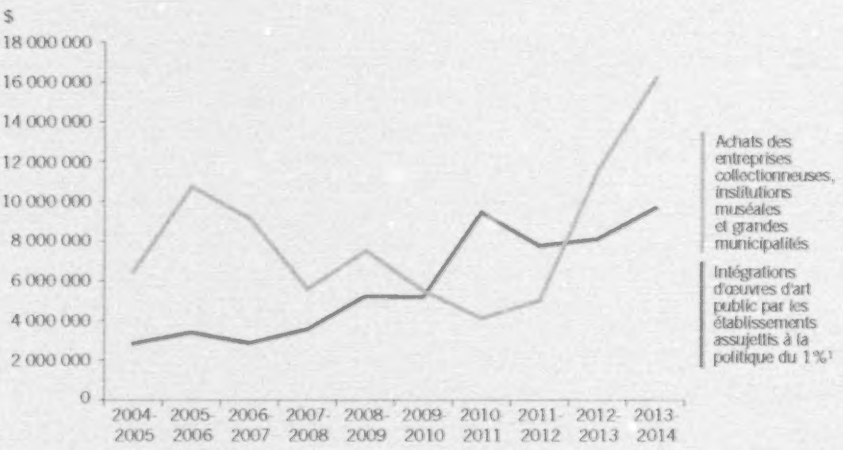

1. *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* du gouvernement du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 1 **Œuvres d'art achetées par différents types d'établissements, Québec, 2009-2010 à 2013-2014**

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Moyenne des 5 dernières années
Entreprises collectionneuses[1, 3]							
Établissements répondants	n	29	29	29	30	29	29
Établissements répondants ayant acheté	n	13	12	11	12	12	12
Œuvres achetées	n	361	473	393	595	775	519
Valeur des achats	$	2 689 110	1 450 954	2 210 203	x	x	..
Valeur moyenne des œuvres achetées	$	7 449	3 068	5 624	..	..	..
Institutions muséales[2, 3]							
Établissements répondants	n	30	30	30	30	30	30
Établissements répondants ayant acheté	n	14	10	14	10	8	11
Œuvres achetées	n	966	384	389	229	245	443
Valeur des achats	$	2 164 657	1 956 598	2 300 617	1 002 245	3 487 166	2 182 257
Valeur moyenne des œuvres achetées	$	2 241	5 095	5 914	4 377	14 233	4 931
Grandes municipalités[3, 4]							
Établissements répondants	n	6	6	6	6	6	6
Établissements répondants ayant acheté	n	4	5	5	4	4	4
Œuvres achetées	n	18	48	68	74	50	52
Valeur des achats	$	640 444	705 318	494 272	x	x	..
Valeur moyenne des œuvres achetées	$	35 580	14 694	7 269	..	..	..
Total entreprises, institutions muséales et grandes municipalités[3]							
Établissements répondants	**n**	**65**	**65**	**65**	**66**	**65**	**65**
Établissements répondants ayant acheté	**n**	**31**	**27**	**30**	**26**	**24**	**28**
Œuvres achetées	**n**	**1 345**	**905**	**850**	**898**	**1 070**	**1 014**
Valeur des achats	**$**	**5 494 211**	**4 112 870**	**5 005 092**	**11 556 061**	**16 209 670**	**8 475 581**
Valeur moyenne des œuvres achetées	**$**	**4 085**	**4 545**	**5 888**	**12 869**	**15 149**	**8 362**
Établissements assujettis à la politique « du 1 % »[5]							
Établissements ayant intégré des œuvres	n	85	140	98	80	80	97
Œuvres intégrées	n	100	174	139	107	120	128
Budget des œuvres intégrées[6]	$	5 170 014	9 437 772	7 747 176	8 097 058	9 655 936	8 021 591

1. Elles comprennent uniquement des entreprises (privées ou publiques) qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Elles comprennent uniquement des institutions muséales susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
3. Les données excluent toute acquisition faite en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* du gouvernement du Québec.
4. Elles comprennent les six plus grandes municipalités du Québec en termes de population.
5. Organismes gouvernementaux ou publics ayant intégré des œuvres d'art public en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* (politique dite « du 1 % ») du gouvernement du Québec.
6. Budget incluant les taxes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Des achats faits principalement auprès de galeries

Dans son enquête, l'Observatoire s'intéresse au type de fournisseurs auprès de qui les entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités achètent leurs œuvres d'art. En 2013-2014, sur les 16,2 M$ dépensés par ces établissements, 13,4 M$ (ou 82 %) correspondent à des achats faits auprès de marchands d'art[1]. Le reste des achats a été fait directement auprès des artistes créateurs des œuvres (1,8 M$) ou auprès d'autres vendeurs[2] (1,1 M$) (tableau 2). Comme on le voit à la figure 2, la part des achats faits auprès de marchands d'art est élevée en 2013-2014 comparativement aux années précédentes.

Figure 2 **Part des achats[1] d'œuvres d'art des entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités[2] faits auprès de marchands d'art, Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

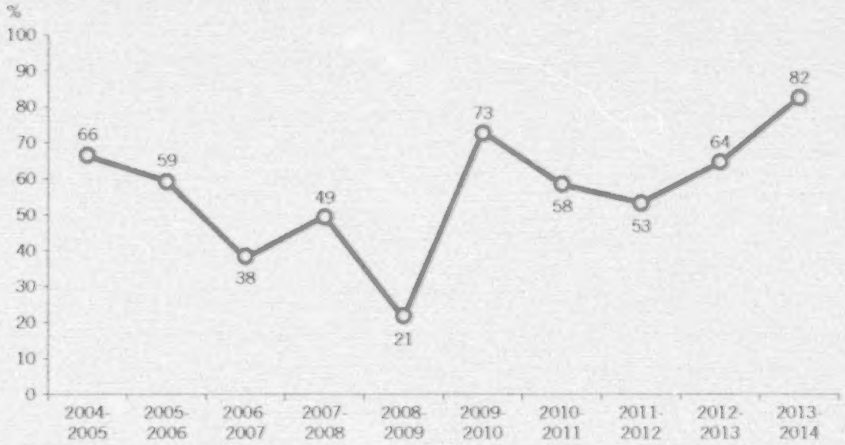

1. Il s'agit de la part des achats en valeur (et non en nombre d'œuvres).
2. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2 **Œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités[1], selon le type de fournisseurs, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 5 dernières années		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements répondants	66			65			65		
Établissements répondants ayant acheté des œuvres	26			24			28		
Œuvres achetées	898	11 556 061	100	1 070	16 209 670	100	1 014	8 475 581	100
Auprès d'artistes	253	3 964 486	34	300	1 763 540	11	256	1 953 317	23
Auprès de marchands d'art	578	7 430 704	64	727	13 361 358	82	662	5 971 791	70
Auprès d'autres fournisseurs[3]	67	160 871	1	43	1 084 772	7	95	550 472	6
Valeur moyenne des œuvres achetées		12 869			15 149			8 362	
Auprès d'artistes		15 670			5 878			7 630	
Auprès de marchands d'art		12 856			18 379			9 015	
Auprès d'autres fournisseurs[3]		2 401			25 227			5 782	

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Particuliers, successions, encans-bénéfice, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Les marchands d'art incluent les galeries d'art commerciales, les firmes d'encan, les courtiers en art et les autres établissements qui vendent des œuvres d'art originales.
2. Les autres vendeurs peuvent être des particuliers, des successions, des ventes-bénéfices, etc.

Importance des achats hors Québec

Les entreprises, institutions muséales et municipalités interrogées pour l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art* doivent répartir leurs achats selon qu'ils ont été faits auprès de fournisseurs établis au Québec ou hors Québec[3], qu'il s'agisse de marchands d'art, d'artistes, de successions, de particuliers, etc. Par le passé, l'Observatoire avait constaté que la majeure partie de la dépense en œuvres d'art était faite auprès de fournisseurs établis au Québec (figure 3). Or, en 2012-2013 et en 2013-2014, ce n'est plus le cas : la proportion des dépenses faites au Québec descend autour de 30 %, ce qui est nettement inférieur à la proportion observée antérieurement (à titre d'exemples, 73 % en 2010-2011 ou 59 % en 2011-2012).

Figure 3 **Part des achats[1] d'œuvres d'art des entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités[2] faits auprès de fournisseurs établis au Québec, Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

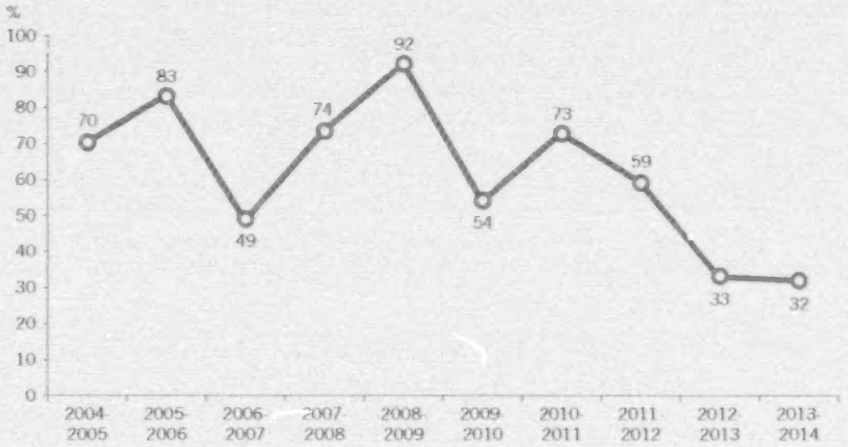

1. Il s'agit de la part des achats en valeur (et non en nombre d'œuvres).
2. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3 **Œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités[1], selon l'origine des fournisseurs, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 5 dernières années		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements répondants	66			65			65		
Établissements répondants ayant acheté des œuvres	26			24			28		
Œuvres achetées	898	11 556 061	100	1 070	16 209 670	100	1 014	8 475 581	100
Auprès de fournisseurs établis au Québec	708	3 810 575	33	785	5 178 923	32	722	3 582 812	42
Auprès de fournisseurs établis hors Québec	190	7 745 486	67	285	11 030 747	68	291	4 892 769	58
Valeur moyenne des œuvres achetées		12 869			15 149			8 362	
Auprès de fournisseurs établis au Québec		5 382			6 597			4 961	
Auprès de fournisseurs établis hors Québec		40 766			38 704			16 791	

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. L'origine du fournisseur, dont il est question ici, ne doit pas être confondue avec celle de l'œuvre achetée ou de l'artiste producteur. Les achats faits auprès de fournisseurs établis au Québec ne sont pas forcément des achats d'œuvres québécoises, et les achats faits auprès de fournisseurs établis hors Québec ne sont pas nécessairement des achats d'œuvres étrangères.

Les caractéristiques des œuvres achetées

Examinons maintenant les caractéristiques des œuvres achetées : époque de création, discipline artistique, prix payé et provenance de l'artiste (québécoise ou autre). Les résultats compilés par l'Observatoire montrent que d'une année à l'autre, les achats des entreprises, institutions muséales et grandes municipalités se répartissent généralement de la même manière : l'essentiel des dépenses va aux œuvres d'artistes du Québec, aux œuvres récentes et aux œuvres dont le prix est de 25 000 $ et plus. En ce qui concerne le type d'œuvres, celles qui sont achetées en plus grand nombre sont les œuvres sur papier. En 2013-2014, ces tendances se vérifient encore, exception faite de la prépondérance des œuvres québécoises au sein des dépenses.

Les œuvres québécoises et non québécoises

Les œuvres créées par des artistes établis au Québec (ou œuvres « québécoises ») représentent seulement 23 % (3,8 M$) de la valeur des achats des entreprises, institutions muséales et grandes municipalités en 2013-2014 (figure 4). Cette proportion est bien en dessous de celle généralement observée lors des années antérieures (à titre d'exemples, 62 % en 2010-2011 ou 58 % en 2011-2012). Cette faible part des œuvres québécoises dans les dépenses d'achat ne s'explique pas par une baisse du montant consacré à ce type d'œuvres, mais par une hausse du montant consacré aux œuvres « étrangères » (12,4 M$ en 2013-2014 versus 1,6 M$ en 2010-2011 ou 2,1 M$ en 2011-2012). Il est fort possible que ce constat soit en lien avec celui que nous avons fait plus haut concernant la part importante des achats faits auprès de fournisseurs hors Québec. Autrement dit, en 2013-2014, il semble qu'un certain nombre d'œuvres étrangères coûteuses aient été achetées auprès de galeries étrangères.

Précisons qu'en ce qui concerne leur nombre, les œuvres québécoises sont bien présentes dans les achats de 2013-2014 : les 672 œuvres d'artistes québécois représentent 63 % des 1 070 œuvres achetées par les entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités (tableau 4).

Figure 4 **Part des achats[1] d'œuvres d'art des entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités[2] consacrés à des œuvres d'artistes établis au Québec, Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

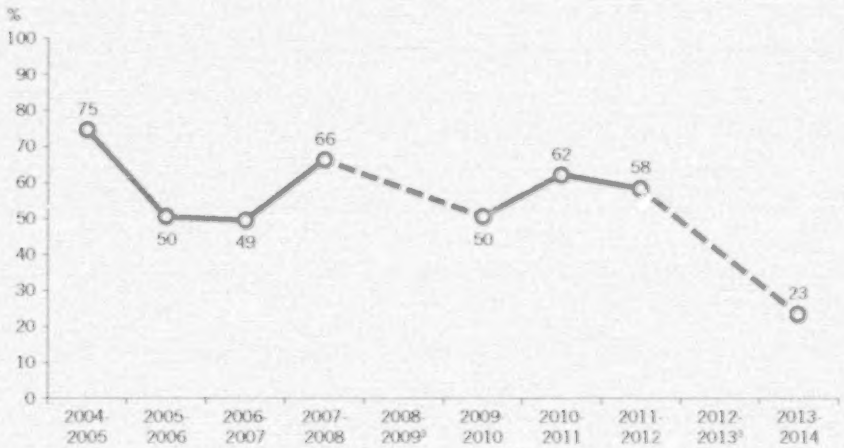

1. Il s'agit de la part des achats en valeur (et non en nombre d'œuvres).
2. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
3. Les parts des achats consacrés à des œuvres québécoises en 2008-2009 et en 2012-2013 sont des données ne pouvant être publiées en vertu des normes confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4 **Œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités[1], selon le lieu de résidence des artistes, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 5 dernières années		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements répondants	66			65			65		
Établissements répondants ayant acheté des œuvres	26			24			28		
Œuvres achetées	898	11 556 061	100	1 070	16 209 670	100	1 014	8 475 581	100
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	612	x	x	672	3 781 875	23	662	..	..
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec	286	x	x	398	12 427 795	77	352	..	..
Valeur moyenne des œuvres achetées		12 869			15 149			8 362	
Œuvres créées par des artistes établis au Québec		..			5 628			..	
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec		..			31 226			..	

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La période de création des œuvres

Chaque année de son enquête sur les acquisitions d'œuvres d'art, l'Observatoire a constaté que la plus grande part des achats, aussi bien en nombre d'œuvres qu'en valeur, va aux œuvres récentes, c'est-à-dire créées dans les dix dernières années. L'année 2013-2014 ne fait pas exception puisque 82 % des dépenses des entreprises, institutions muséales et grandes municipalités concernent des œuvres créées en 2004 ou après, soit 894 œuvres d'une valeur totale de 13,2 M$ (tableau 5).

Par ailleurs, l'enquête révèle que les œuvres créées avant 1960 sont assez peu nombreuses parmi les achats des quatre dernières années : 46 œuvres en 2010-2011 puis, dans les années subséquentes, 45, 22 et finalement 52 œuvres. En fait, l'examen des résultats sur 10 ans donne l'impression que les œuvres d'avant 1960 tendent désormais à être achetées en moins grand nombre par les entreprises, institutions muséales et grandes municipalités (figure 5). En ce qui concerne la part des dépenses d'achat consacrée à ces œuvres, il semble aussi y avoir une certaine diminution (la part était autour de 30 % jusqu'en 2004-2005, puis autour de 23 % jusqu'en 2010-2011, puis, ensuite, de 10 % ou moins).

Figure 5 **Nombre d'œuvres d'avant 1960 parmi les œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités[1], Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

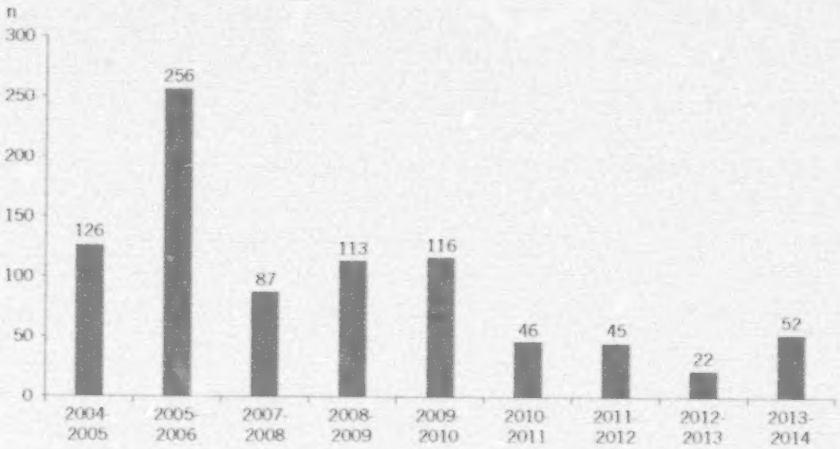

1 Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 5 **Œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités[1], selon l'époque des œuvres, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 4 dernières années		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements répondants	66			65			65		
Établissements répondants ayant acheté des œuvres	26			24			27		
Œuvres achetées	898	11 556 061	100	1 070	16 209 670	100	931	9 220 923	100
Œuvres créées avant 1960	22	109 443	1	52	x	x	41	..	..
Œuvres créées entre 1960 et le début de la dernière décennie	116	909 871	8	124	x	x	121	..	..
Œuvres créées au cours de la dernière décennie	760	10 536 747	91	894	13 248 888	82	769	7 654 508	83
Valeur moyenne des œuvres achetées		12 869			15 149			9 907	
Œuvres créées avant 1960		4 975			..			..	
Œuvres créées entre 1960 et le début de la dernière décennie		7 844			..			..	
Œuvres créées au cours de la dernière décennie		13 864			14 820			9 960	

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le type d'œuvres

La figure 6 présente la répartition du millier d'œuvres achetées en moyenne chaque année depuis 2009-2010 par les entreprises, institutions muséales et grandes municipalités, selon le type d'œuvre (peinture, sculpture, œuvre de métier d'art, etc.). On constate que les œuvres sur papier sont majoritaires au sein des achats (65 % des œuvres achetées), suivies des peintures (16 %). Toutefois, en ce qui concerne le montant des achats, ce sont les peintures qui ont la faveur des établissements acquéreurs : les peintures comptent alors pour 40 % (tableau 6).

Figure 6 **Répartition des œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités[1], Québec, 2009-2010 à 2013-2014**

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6 **Œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités[1], selon le type d'œuvres, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 5 dernières années		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements répondants	66			65			65		
Établissements répondants ayant acheté des œuvres	26			24			28		
Œuvres achetées	898	11 556 061	100	1 070	16 209 670	100	1 014	8 475 581	100
Peintures	178	3 074 095	27	219	9 589 207	59	162	3 351 991	40
Œuvres sur papier	478	1 420 590	12	632	2 122 972	13	654	1 395 067	16
Sculptures	119	x	x	97	2 548 837	16	70	..	..
Installations	12	x	x	x	x	x	..	..	..
Œuvres de métiers d'art	42	686 769	6	51	318 719	2	32	..	..
Œuvres d'art public	6	1 225 845	11	x	x	x	..	..	..
Autres types	63	157 873	1	51	203 468	1	79	300 601	4
Valeur moyenne des œuvres achetées		12 869			15 149			8 362	
Peintures		17 270			43 786			20 743	
Œuvres sur papier		2 972			3 359			2 132	
Sculptures		..			26 277			..	
Installations		..			..			..	
Œuvres de métiers d'art		16 352			6 249			..	
Œuvres d'art public		204 308			..			..	
Autres types		2 506			3 990			3 805	

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le prix unitaire des œuvres

Examinons maintenant le prix unitaire des œuvres. Le tableau 7 présente la répartition dans les différentes fourchettes de prix de l'ensemble des œuvres achetées. On constate que les œuvres les plus chères (payées 25 000 $ et plus) sont assez peu nombreuses (moyenne annuelle de 54 œuvres ou 5 %), mais qu'elles représentent la plus grosse part des dépenses, soit 70 %. À l'opposé, les œuvres les moins chères (payées moins de 1 000 $) sont nombreuses (moyenne annuelle de 517 œuvres ou 51 %), mais elles ne représentent que 2 % des dépenses. Comme on le voit à la figure 7, en 2013-2014, les œuvres payées 25 000 $ et plus occupent une part particulièrement importante dans les achats d'art des entreprises, institutions muséales et grandes municipalités.

Figure 7 **Part des achats[1] d'œuvres d'art des entreprises collectionneuses, institutions muséales et grandes municipalités[2] consacrés à des œuvres de 25 000 $ et plus, Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

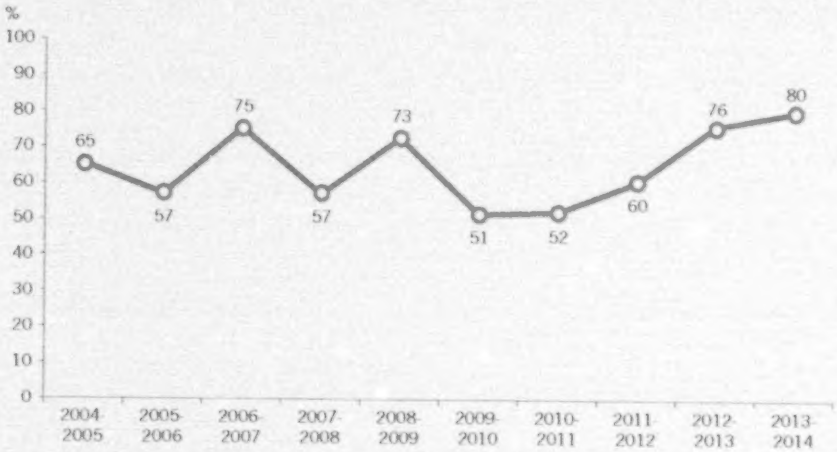

1. Il s'agit de la part des achats en valeur (et non en nombre d'œuvres).
2. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7 **Œuvres d'art achetées par les entreprises collectionneuses, les institutions muséales et les grandes municipalités[1], selon le prix des œuvres, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 5 dernières années			
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	%	$	%
Établissements répondants	66			65			65			
Établissements répondants ayant acheté des œuvres	26			24			28			
Œuvres achetées	898	11 556 061	100	1 070	16 209 670	100	1 014	100	8 475 581	100
Œuvres de moins de 1 000 $	317	161 948	1	423	191 527	1	517	51	203 027	2
Œuvres de 1 000 $ à 9 999 $	414	1 316 733	11	491	1 744 125	11	373	37	1 222 385	14
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $	81	1 296 240	11	80	1 353 329	8	70	7	1 113 149	13
Œuvres de 25 000 $ et plus	86	8 781 140	76	76	12 920 689	80	54	5	5 937 020	70
Valeur moyenne des œuvres achetées		12 869			15 149				8 362	
Œuvres payées moins de 1 000 $		511			453				393	
Œuvres de 1 000 $ à 9 999 $		3 181			3 552				3 274	
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $		16 003			16 917				15 994	
Œuvres de 25 000 $ et plus		102 106			170 009				109 945	

1. Ces établissements comprennent des entreprises et des institutions muséales qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, ainsi que les six municipalités les plus populeuses du Québec.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les musées ont reçu pour 36 M$ d'œuvres d'art en dons

Nous avons vu précédemment qu'en 2013-2014, les institutions muséales du Québec ont acheté 245 œuvres d'art pour 3,5 M$ (tableau 1). Or pour connaître l'ampleur des acquisitions d'art faites par les institutions muséales, il faut ajouter, aux œuvres achetées, celles reçues en dons. Comme on le voit à la figure 8, les dons constituent de loin la principale manière d'acquérir de l'art pour les musées. Ainsi, en 2013-2014, les 2 397 œuvres reçues en dons représentent une valeur totale de 35,5 M$, soit 91 % de la valeur des acquisitions d'art des institutions muséales (tableau 8). Il faut souligner que ces 35,5 M$ dépassent la valeur annuelle moyenne des dons (25,8 M$). Les résultats de l'Observatoire révèlent en outre qu'en 2013-2014, les œuvres provenant de donateurs québécois représentent 92 % de la valeur des œuvres d'art reçues en dons (tableau 9).

Figure 8 **Valeur des œuvres d'art acquises par les institutions muséales[1], Québec, 2004-2005 à 2013-2014**

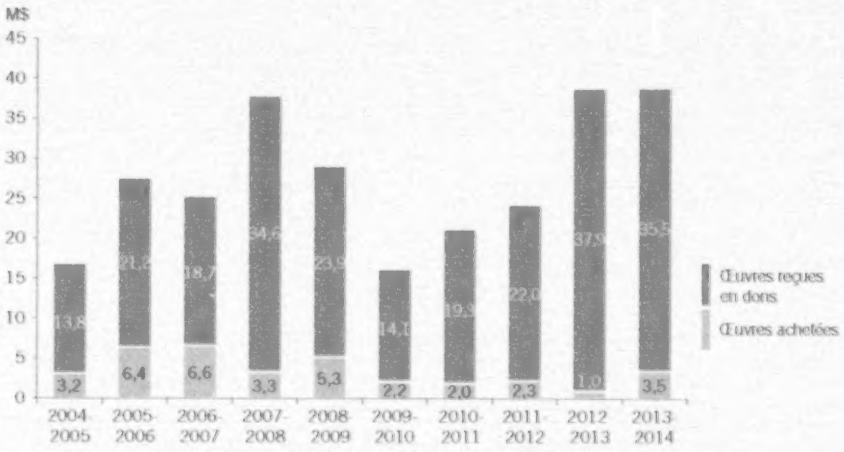

1. Elles comprennent une trentaine d'institutions muséales susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8 **Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales[1], Québec, 2009-2010 à 2013-2014**

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Moyenne des 5 dernières années
Institutions muséales répondantes	n	30	30	30	30	30	30
Institutions muséales répondantes ayant reçu des dons d'œuvres d'art	n	22	21	23	22	23	22
Œuvres reçues en dons	n	1 823	3 529	3 556	2 939	2 397	2 849
Valeur des œuvres reçues en dons	$	14 109 450	19 323 276	22 007 619	37 884 645	35 498 094	25 764 617
Part de la valeur des dons sur la valeur des acquisitions	%	87	91	91	97	91	92
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons	$	7 740	5 476	6 189	12 890	14 809	9 044

1. Elles comprennent uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 9 **Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales[1], selon l'origine des donateurs, Québec, 2012-2013 et 2013-2014**

	2012-2013			2013-2014			Moyenne des 5 dernières années		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Institutions muséales répondantes ayant reçu des dons d'œuvres d'art	22			23			22		
Œuvres reçues en dons	2 939	37 884 645	100	2 397	35 498 094	100	2 849	25 764 617	100
Œuvres reçues de donateurs du Québec	x	x	x	2 205	32 511 036	92	...	...	...
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	x	x	x	192	2 987 058	8	...	...	...
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons		12 890			14 809			9 044	
Œuvres reçues de donateurs du Québec		..			14 744			...	
Œuvres reçues de donateurs hors Québec		..			15 558			...	

1. Elles comprennent uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des dons reçus (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture.

Pour tout renseignement
Christine Routhier
418 691-2414, poste 3053
christine.routhier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture
et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage,
Québec (Québec) G1R 5T4
418 691-2414
observatoire@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
ISSN : 1925-4199 (version imprimée)
ISSN : 1925-4202 (en ligne)
4e trimestre 2015
© Gouvernement du Québec,
institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Merci aux établissements participants

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art* ne serait pas réalisable sans la collaboration des établissements sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement. Grâce à cette collaboration, il existe désormais un corpus de statistiques récurrentes permettant de mieux connaître le marché de l'art au Québec.

Institut de la statistique Québec